

Le 13 novembre 2023

L'honorable Pierre Poilievre, C.P., député
Chef de l'opposition officielle du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Proposition de norme « Sceau bleu » du Parti conservateur du Canada

Monsieur Poilievre,

Je vous écris au sujet de la proposition du Parti conservateur du Canada de créer une norme d'examen nationale dite du « Sceau bleu ».

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 [organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie](#) qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 300 000. Notre organisme collabore depuis longtemps avec le gouvernement fédéral pour l'aider à élaborer les lois, les règlements et les politiques publiques qui touchent notre profession.

Nous sommes conscients du défi que représente la disparité croissante entre l'offre et la demande de main-d'œuvre au Canada. La reconnaissance des titres de compétence étrangers est essentielle pour intégrer efficacement les personnes hautement qualifiées dans le marché du travail canadien. Nous saluons votre initiative visant à simplifier le processus d'attribution de permis pour les professionnels, y compris pour les éventuels professionnels immigrants de divers domaines. Le certificat « Sceau bleu » constitue en effet une étape importante pour attirer au Canada un large éventail de professionnels qualifiés.

Toutefois, nous tenons à souligner que les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie sont très actifs dans ce dossier. L'attribution d'un permis d'exercice du génie au Canada implique une évaluation approfondie de la formation universitaire, de l'expérience professionnelle, des compétences linguistiques, de l'éthique et de la moralité des candidats par l'organisme provincial ou territorial de réglementation du génie.

Notre organisation se concentre actuellement sur les initiatives visant à améliorer et à harmoniser les structures existantes d'attribution des permis d'exercice. Nous nous efforçons, en étroite collaboration avec les organismes de réglementation du génie, de mettre au point des systèmes et des outils qui répondent aux exigences d'équité, maintiennent l'autorité en matière d'attribution de permis et soutiennent un processus d'évaluation de la formation universitaire qui soit harmonisé et équitable pour tous à l'échelle nationale.

.../2

Nous proposons que le gouvernement fédéral collabore avec les professions autoréglémentées, comme la profession d'ingénieur, au lieu de créer un nouveau système. Grâce à son soutien financier, le gouvernement fédéral peut aider à renforcer les structures existantes. Cette approche permettrait de développer des systèmes fiables, efficaces, inclusifs et proactifs, tout en respectant l'autorité provinciale et territoriale en matière d'attribution de permis.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral peut soutenir le processus d'immigration de plusieurs façons, en mettant l'accent sur l'intégration d'une communication proactive. Cela exigerait de sa part qu'il communique aux personnes formées en génie à l'étranger des informations importantes sur les exigences réglementaires qui encadrent l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada. Pour apporter notre contribution à ce processus, nous avons lancé le site Web [Ingénieurs-ici](#), une ressource complète qui fournit des détails essentiels aux nouveaux arrivants. La diffusion de ces informations par le gouvernement fédéral auprès des nouveaux immigrants serait vivement appréciée et améliorerait l'efficacité de nos systèmes actuels.

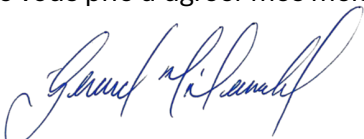
Pour mieux comprendre le rôle des organismes canadiens de réglementation du génie en matière d'immigration et de reconnaissance des titres de compétences étrangers, nous vous invitons à consulter l'[énoncé de principe national](#) sur le sujet.

Ingénieurs Canada s'est engagé à améliorer l'efficacité et l'efficacités des processus d'attribution de permis. Nous demeurons déterminés à collaborer avec le gouvernement fédéral pour maintenir un système d'immigration solide, équitable et adapté, qui réponde aux besoins économiques des collectivités de l'ensemble du Canada.

M. Poilievre, un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous rencontrer, ou de rencontrer un membre de votre équipe afin de discuter de cette priorité ainsi que de la nature de notre contribution. Pour planifier une rencontre, veuillez communiquer avec Joey Taylor, gestionnaire, Affaires publiques et relations gouvernementales, au 613-232-2474, poste 213, ou par courriel à joey.taylor@ingenieurscanada.ca.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gerard McDonald'.

Gerard McDonald, MBA, P.Eng., ICD.D
Chef de la direction

C. C. : Tom Kmiec, ministre du Cabinet fantôme responsable de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Brad Redekopp, ministre associé du Cabinet fantôme responsable de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Stephanie Price, FEC, P.Eng., CAE, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires

Jeanette Southwood, FCAE, FEC, LL.D. (honoris causa), P.Eng., IntPE, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques

Joey Taylor, M.Sc., PMP, gestionnaire, Affaires publiques et relations gouvernementales